

Journalisme et Présidence

Ce 15 avril 2018, il paraît qu'il y eu un événement sortant de l'ordinaire : un Président de la République, qui ne se fera appeler que par son prénom et son nom, était soumis aux questions de deux journalistes réputés « *pugnaces* ».

Pourquoi, cette fois encore, ne suis-je pas sur la même longueur d'onde que la plupart des critiques que j'ai pu lire ou entendre... Il est vrai que je n'ai pas fait un recensement exhaustif des commentaires. J'ai trouvé ces journalistes bien pâlichons : un Jean-Jacques Bourdin coincé dans une posture moralisante plutôt courte, et un Edwy Plénel bien silencieux et sans répartie. Il paraît qu'ils ont « cassé les codes ». Je me demande lesquels tellement ils ont été faiblards tant dans leur argumentation que dans la formulation de leurs questions, dont aucune n'a été véritablement embarrassante, ou, plus simplement, portant sur le fond.

Quand Emmanuel Macron dit qu' « *il n'a pas d'amis* », Edwy Plénel aurait pu faire preuve de compassion, et ajouter, qu'il est vrai que, dans le monde du libéralisme, on n'a pas d'amis, on n'a que des intérêts. De même quand notre Président lui a fait remarquer que sa question était orientée, qu'est-ce qui l'empêchait de le reconnaître plutôt que d'être sur la défensive en plaidant pauvrement qu' « *il n'y a pas de mauvaises questions* » ? Il aurait pu répondre : « oui, mes questions sont orientées, parce que votre politique l'est aussi. Souhaitez-vous que je vous dise en quoi je la trouve très orientée, et pas nécessairement dans une bonne direction ? » Il aurait ainsi préparé des questions davantage sur le fond, des questions auxquelles j'aurais bien voulu avoir des réponses, des débuts de réponse au moins, et dont je n'ai, tout au long de ces trois longues heures, pas vu le début du commencement d'une ombre de présence. Quelques exemples des questions que j'aurais aimé entendre ? En voici :

- Vous faites le pari que les allègements accordés aux plus riches seront réinvestis dans l'appareil productif en France. C'est, au temps de la financiarisation des investissements un pari risqué. Pourquoi ne pas avouer plutôt l'impuissance des Etats à contrer le dumping social et fiscal, et l'immense défiscalisation légale qui s'est organisée ? Quand je dis « impuissance », c'est pour ne pas dire « complicité » ou « laisser faire » puisqu'aucune mesure n'est prise contre les pratiques des Pays Bas, du Luxembourg, de Malte, de l'Irlande ? Ces mesures qui se veulent séduisantes sont la preuve de cette impuissance à sanctionner ou empêcher cette évasion fiscale.

- Vous rendez les cheminots responsables des dettes de leur entreprise. Quand pensez-vous leur donner des responsabilités dans la direction et la gestion de la SNCF à la hauteur de cette prétendue responsabilité ?

- Ne pouvant taxer les capitaux qui peuvent se déterritorialiser en un clic, il semble que vous ayez décidé de taxer ce qui ne peut bouger, c'est-à-dire l'immobilier. Ce sont donc les classes moyennes « riches », ceux qui possèdent une résidence secondaire, qui vont, une fois encore, porter la charge maximum de l'impôt, et, aussi les plus pauvres, dont le nombre permet d'envisager effectivement d'assez bonnes rentrées.

- Pourquoi affaiblissez-vous les pouvoirs locaux à travers la suppression d'une grande partie de leurs revenus ? Pourquoi renforcer ce mal français qu'est la centralisation ?

- Pourquoi cette usine à gaz de l'impôt à la source, totalement inadapté tant qu'il n'y a pas un impôt personnel et non « familial », alors qu'il aurait été si simple d'imposer la mensualisation ?

- Que comptez-vous faire pour que les consommateurs deviennent les producteurs de l'énergie qu'ils consomment, seule voie pour tirer les prix vers le bas une fois les investissements amortis, plutôt que de continuer à favoriser les grands investissements privés qui ne réduiront jamais leurs profits post-amortissements ?

- Quand pensez-vous donner aux mutuelles privées la totalité de la sécurité sociale, puisqu'il semble que, de plus en plus, l'idée d'un « service public » soit abandonnée au profit, c'est le cas de le dire, d'un modèle d'obligation de rentabilité, activité par activité ?

Etc. Mais je n'ai pas entendu une seule question, ni réponse, qui soit dans ces directions...